**Communiqué CGT**

**Réouverture des débats Au TGI de Toulouse sur la tuilerie de Blajan**

Une première audience avait eu lieu le 26 septembre 2013 et le jugement rendu le 30 octobre invitait à une réouverture des débats car les propositions de revitalisation et les emplois à la clef proposés par la société COFFRELITE n’étaient pas suffisamment étayés. Ce qui justifiait d’après le TGI cette réouverture des débats pour en savoir davantage sur cette éventuelle revitalisation et les emplois qui impacteront les reclassements du personnel.

L’avocat des salariés a tôt fait de démonter l’enfumage d’Imérys dans cette affaire démontrant que rien de sérieux n’a été entrepris et qu’à ce jour le masque tombe : les propositions de revitalisation n’ont aucune consistances. Les salariés ont été dupés mais aussi la collectivité territoriale.

De plus les chiffres annoncés 4,5 millions d’euros pour les reclassements la revitalisation et diverses mesures ne sont que des hypothèses de travail mais en aucun cas des engagements.

Pour justifier sa position l’avocat d’Imérys a tenté de démontrer que le PSE et la revitalisation du site n’étaient pas liés. C’est une question de temporalité a-t-il précisé. Il n’a pas démenti formellement les appréciations sur les sommes allouées qui devrait s’annuler en fonction des options choisies et pour bien se faire comprendre il n’est pas question d’allouer des indemnités extra légales aux salariés qui avaient été chiffrées entre cinquante et cent cinquante mille euros.

Bernard Ducasse représentant de la CGT devait déclarer à l’issu de l’audience que les masques étaient tombés : la revitalisation était un leurre pour mieux faire passer les licenciements et tromper les élus locaux. Imérys groupe bénéficiaire licencie, la loi encore une fois sera-t-elle du côté des casseurs la décision sera rendue le 19 décembre. Il rappelle que l’ors de réception en s/préfecture d’une délégation syndicale il a interpellé par M. le S/ préfet interposé le ministre du redressement productif sur le sujet. Il s’agit là d’une production locale pour un marché régional avec un minerai extrait sur place il semble essentiel de valoriser et pérenniser cette production.